

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 23, SEPTEMBRE 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 23 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d’insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d’envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l’expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l’article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n’offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l’amélioration dudit article, renvoyer l’auteur de l’article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n’est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d’internet, si le même article n’est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s’entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s’intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN
POUR LES TCHADIENS**----- 16
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
2. **FACTEURS ASSOCIÉS À L'ABANDON SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU
SECONDAIRE 1 DANS LA COMMUNE DE ZIO 1 AU TOGO**----- 33
AKLAMANU Kokutsè Essé, Université de Lomé (Togo)
BAGAN Dègnon, Université de Lomé(Togo)
3. **LES INTERDÉPENDANCES PROFESSIONNELLES ET LA
COORDINATION SOCIALE DANS UN PORT DE PÊCHE ARTISANALE :
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PORT DE PÊCHE DE COTONOU (BÉNIN)**
----- 50
AKPABIE Adoté Akué, Université de Lomé (Togo)
4. **TENURE FONCIÈRE COUTUMIÈRE ET ACCÈS DES MIGRANTS À LA
TERRE EN CÔTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE À TABOU,
KATIOLA ET BOUAKÉ** ----- 73
KOUACOU Anzian, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
5. **LES DROITS DE LA FEMME ET LE POLITIQUEMENT CORRECT : LES
AMBIVALENCES D'UNE POLITIQUE DU GENRE** ----- 89
BAHIN Lessbet Arnold, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. **GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS
URBAINS À YAMOOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)** ---- 105
AYEMOU Anvo Pierre, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
7. **ANALYSE DES COUTS DE PRODUCTION DES SOINS PAR LES CENTRE
SANTE DE REFERENCE : (LE CENTRE SANTE DE REFERENCE DE
KALABANCORO BAMAKO, MALI)** ----- 127
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem Bamako, Mali
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Lamine, Faculté des Sciences Economistes et de Gestion (Mali)

8. LA VIRTÙ CONTRE LA VERTU : QUAND MACHIAVEL INTERROGE LA JUSTICE SOCIALE COMME FONDEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE.----- 145
BOTTY Bi Naga Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. CATÉGORISATION SOCIALE ET CONSTRUCTION NATIONALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE CISSÉ BACONGO ----- 158
PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),
KONAN Yao Gatien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Lidwine Aminata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES PRIVEES ET IDENTIFICATION ORGANISATIONNELLE DES SALAIRES : LE CAS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON A ABIDJAN ----- 177
AKA Blainson Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. INCIDENCES DE LA GESTION DE LA FORET CLASSÉE DE TIENFALA SUR L'ENVIRONNEMENT AU MALI----- 195
BOCOUM Moussa Fadiala, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
12. TYPOLOGIE DES ENGINS ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE DANS LA RÉGION DE LA NAWA (CÔTE D'IVOIRE)----- 214
YAPO CHILÉ NADÈGE ÉPSE KOUAKO, Université de San Pedro (San Pedro-Côte d'Ivoire)
13. LA FALACIA DEL ANALISIS TEMATICO: CUANDO EL TEXTO SE VUELVE EXCUSA----- 236
SEKA Christophe Emmanuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. TOPONYMIE DE LA VILLE DE KORHOGO : ENTRE COGNITION, IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, DISCOURS RAPPORTÉ ET RÉALITÉ SOCIOHISTORIQUE ----- 260
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
15. STRATÉGIES CATHARTIQUES À TRAVERS LES PRESTATIONS DES MUTUELLES ET GROUPES D'ASSISTANCE EN SITUATION DE DEUIL À BRAZZAVILLE----- 271
DIAFOUKA Bitsoua Fanely Flore Sandrine Épse Loussakoumounou, Université Marien Ngouabi (Congo)

16. LES FAAFOUË – GOSSAN DE GBÊKÊKRO À KOUASSIBLEKRO, 1865-1900 ----- 291
Dr DJANGO Kouassi Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Kouassi Serge, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
17. L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS, SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES ----- 309
DOSSO Tiémoko, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KRAMO Kouadio Emile, Institut Pédagogique National de l'enseignement technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)
18. LA MARE DE DJIKADAN À KOUNADOU-MARÉNA : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MENACÉ PAR LES PRÉDATEURS DE L'ENVIRONNEMENT EN GUINÉE ----- 327
Dr BAMBA Fatoumata, Université Julius Nyerere de Kankan (Guinée)
19. L'ONOMASTIQUE DANS LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE : BLA YASSOUA ET AWLIMBA TANKAN, FONDEMENTS D'UN PACTE NARRATIF. ----- 347
Dr KOFFI Céline Omo épouse AHO, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr/MC SANOGO Amidou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
20. L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ? ----- 367
BROU Nanou Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. THE REALISTIC DEPICTION OF WAR IN *THE RED BADGE OF COURAGE* BY STEPHEN CRANE, *ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT* BY ERICH MARIA REMARQUE AND *A RUMOR OF WAR* BY PHILIP CAPUTO ----- 386
Dr. MBODJI Papa Ibrahima, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

22. LE TISSAGE BAULÉ, UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ENTRE
TRADITION ET MODERNITÉ ----- 406
YAO Élisabeth, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAMALA Kouadio Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. LE FONCTIONNEMENT STYLÉMATIQUE DANS *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN : ÉVALUATION
STYLISTIQUE D'UNE TRANSGÉNÉRICITÉ ROMANESQUE ----- 429
SILUÉ Gomongo Nargawélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ADOU Essi Victoire Anaëlle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
24. L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE QUALITE DE VIE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL SUR LA SATISFACTION : CAS DE MACHINE BRIQUE
(TOGO)----- 448
GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi, Université de Lomé (Togo)
SOSOE Kodjo, Université de Lomé (Togo)
25. LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR
DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE ----- 466
GUEU Paul, enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORÉ Siaka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
26. ÉCOCRITIQUE ET ONOMASTIQUE : LES NOMS DES MANDÉS DU
NORD ET RELATIONS CULTURELLES À LA NATURE ----- 488
KROUWA Jean de Dieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Kounandy Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
27. LE DISPOSITIF HYBRIDE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ : PROCESSUS
D'INTÉGRATION TECHNOPÉDAGOGIQUE ET TRANSFORMATION DES
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ----- 503
KABRAITCHUKA Ditorga Essotolom, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
28. DE LA CHANSON POPULAIRE SENEGALAISE : STRATEGIES CONTRE-
DISCURSIVES FEMINISTES.----- 522
KANE Nafissatou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)
SY Kalidou Seydou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

- 29. DETERMINANTS LIES AUX PRATIQUES D’ALIMENTATION DES ENFANTS DANS LE CERCLE DE YOROSSO (REGION DE SIKASSO, AU MALI)----- 545**
BERTHE Kassoum,ED DESSLA (Mali)
KEITA Amara, Université de Labé (Guinée)
Docteur BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
- 30. POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?----- 561**
KOFFI Brou Dieudonné, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (INSAAC) (Côte d’Ivoire)
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
- 31. SUJET : CHEIKH ANTA DIOP ET LA RECONVERSION DU REGARD EN AFRIQUE ----- 579**
KONÉ Moussa, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
- 32. LA GESTION DES DONNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU TOGO : DÉFIS ORGANISATIONNELS ET PERSPECTIVES POUR UN SYSTÈME D’INFORMATION INTÉGRÉ ---- 597**
KPADONOU Kossi Paulin, Université de Lomé (Togo)
Dr SONHAYE Kondi Napo, Université de Lomé (Togo)
- 33. FREINS AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L’UTÉRUS EN CÔTE D’IVOIRE CHEZ LA JEUNE FEMME EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ÉTUDIANTES DE LICENCE 3 ET MASTER 1 DE L’INSAAC. ----- 625**
KOUAME Akissi Marie-Noëlle, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (Côte d’Ivoire)
- 34. POÉSIE ET CINÉMA CHEZ J. PRÉVERT : SIMPLICITÉ, SINGULARITÉ ET PROCÉDÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS L’ÉCRITURE POÉTIQUE ----- 642**
KOUAMÉ Kouadio Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
KOUADIO N’Guessan Antoine, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)

35. ESTANCAMIENTO Y DESMORONAMIENTO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO ----- 661
KOUASSI Kouassi Mathieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SIGNO Abenan Christine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GUESSAN Aya Martine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
36. L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE) ----- 676
DIABY Maimouna, Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)
BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel, Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)
37. ART ET RÉVOLTE CHEZ ALBERT CAMUS : L'ART COMME REFUS ET CONSENTEMENT ----- 697
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
38. EXTRACURRICULAR ENGLISH CLUB PRACTICES AND ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES LEARNING: AN EMPIRICAL STUDY AT THE UNIVERSITY OF PARAKOU ----- 709
HOUNNOU Azoua Mathias, University of Parakou (Bénin)
ADJOHA Bienvenu, University of Abomey-Calavi (Bénin)
YOKOSSI Daniel, University of Abomey-Calavi (Bénin)
KODJO SONOU Théophile Gbègninou, University of Abomey-Calavi (Bénin)
39. EXPÉRIENCE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE D'UNE MÈRE CONFRONTÉE AUX HOSPITALISATIONS REPETÉES DE SON ENFANT ATTEINT DE DRÉPANOCYTOSE : ÉTUDE QUALITATIVE DE CAS. --- 724
MOUALOU NZIGOU Carelle Ariana épouse MAVIOKA, Université OMAR BONGO (Gabon)
40. LE CONTRAT SOCIAL CHEZ LOCKE : PRINCIPE NORMATIF D'UN ÉTAT DE DROIT ----- 744
N'GUESSAN Ikpé Guy-Serge Alain, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
KOUASSI N'goh Thomas, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

41. **DES SAO-KOTOKO AUX SAO-DESCENDANTS : LES POSSIBILITÉS
D'UNE OUVERTURE AUX AUTRES ----- 758**
GUEDALLA Oumar, Université de Maroua (Cameroun)
42. **VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE
LA PETITE ENFANCE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : PROPOSITIONS
ISSUES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET DES ACTEURS
OPERATIONNELS.----- 773**
TOLNO Niouma, PhD, Université Général Lansana Conté (Guinée)
BARRY Oumar, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
KAMANO Pascal, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée,
ISSEG/Lambanyi (Guinée)
43. **RESILIENCIA MAYA FRENTE AL EMPEÑO INQUISITORIAL.
RELECTURA DE *MEMORIA DEL FUEGO*. *LOS NACIMIENTOS* DE
EDUARDO GALEANO ----- 790**
SAKOUM Bonzallé Hervé, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
44. **DENOTATION, CONNOTATION ET PRODUCTION DU SENS DANS THE
RIVER BETWEEN DE NGUGI WA THIONG'O: UNE ANALYSE
SEMIOTIQUE DES SIGNES CULTURELS ET RELIGIEUX ----- 804**
SANGARE Siaka, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
45. **AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE
FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS
ASSOCIÉS ----- 823**
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte
d'Ivoire)
GUEU Gogbeu Gaston, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
46. **CARTOGRAPHIE DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES RISQUES
NATURELS ET DES MÉNAGES AFFECTÉS DANS LES CENTRES
URBAINS DE KORHOGO, SINÉMATIALI ET M'BENGUÉ (NORD DE LA
CÔTE D'IVOIRE) ----- 843**
SORO Seydou Kadodjomon, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)
TRAORE N'Gambêh Lanzéni, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)

47. DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO----- 863
SOULE Abdoul-Bassitou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
48. RÉALISME ET IDÉOLOGIE DANS *L'APPEL DES ARÈNES* D'AMINATA SOW FALL : UNE ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DES PERSONNAGES ET DES ESPACES ----- 883
ROUDÉ Taïgba Guillaume, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire)
49. DE L'ÉMOTION À L'ACTION : L'ART COMME MOTEUR DU VÉCU HUMAIN ----- 900
THIAM Aboubekr, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal)
DIATTA Abdou Simbandy, Musée des Civilisations Noires (Sénégal)
50. LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TOURISME ET DE SES METIERS DANS LE GRAND LOME ET LA REGION MARITIME AU TOGO ----- 920
TOKPA Komlan, IRES-RDEC (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
51. ECRITURE DE *LE FILS-DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN : ENTRE LITTÉRATURE ORALE, ESTHÉTIQUES BAROQUE ET POSTMODERNE----- 944
TOTI Bawa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
52. LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI ----- 963
YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
MAKOKI Hugues Gildas, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
YEKA-YEKA OKONDZA Guytal, Université Marien Ngouabi (Cameroun)

- 53. CULTURE RAP BURKINABÈ ET LA NÉGRITUDE : APPROCHE
COMPARÉE DE DEUX EXPRESSIONS POÉTIQUES DE L'IDENTITÉ
NOIRE ----- 981**
GARBA Wendmy Désiré, Université virtuelle du Burkina Faso
YAGO Gérard , Université virtuelle du Burkina Faso
- 54. LES ANTHROPONYMES BRON : UNE LITTÉRATURE
D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE LA NATURE ----- 1004**
FANNY Yacouba, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 55. DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION
DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE
DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN) ----- 1020**
YEO Nogodji Jean, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
DRO Gué Dieudonné, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
SOUMAHORO Manlé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 56. MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE EN
MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-
ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE
TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).----- 1041**
YEO Watagaman Paul, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 57. GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CACAOYÈRES DE
BARRY – CALLEBAUT DANS LE ZONE DE SINFRA (CENTRE OUEST DE
LA COTE D'IVOIRE)----- 1060**
ZOMBO Jean Philippe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSEMIAN Bossoma Ange Chrystelle, Université Félix Houphouët Boigny
(Côte d'Ivoire)
- 58. ÉDUCATION THÉÂTRALE DANS LES LYCEES ET COLLEGES ET
CHANGEMENT D'APPROCHES ÉDUCATIVES POUR UNE ÉLITE
IVOIRIENNE RESPONSABLE----- 1075**
MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)

**POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE
CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA
PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?**

KOFFI Brou Dieudonné

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

Bouaké, Côte d'Ivoire

broudieudonnekoffi@gmail.com

Résumé : Le rapport entre pouvoir, violence et cohésion sociale constitue une problématique majeure de la philosophie politique, en particulier dans le contexte des mutations sociopolitiques de l'Afrique contemporaine. La pensée de Nicolas Machiavel, mise en dialogue avec plusieurs théoriciens classiques et contemporains du pouvoir et de la violence politique, offre une grille d'analyse de l'exercice du pouvoir, du recours à la force et de la conservation de l'État. Cet article examine dans quelle mesure cette logique éclaire les crises de légitimité, les violences politiques et les changements anticonstitutionnels de gouvernement observés en Afrique. Il soutient que la cohésion sociale durable exige l'articulation entre efficacité politique, légitimité, droit et reconnaissance du corps social.

Mots-clés : Afrique contemporaine ; Cohésion sociale ; Légitimité ; Machiavel ; Pouvoir ; Violence.

Abstract : The relationship between power, violence and social cohesion constitutes a major issue in political philosophy, particularly amid the sociopolitical transformations of contemporary Africa. Niccolò Machiavelli's thought, read alongside several classical and contemporary theorists of power and political violence, offers a framework for examining the exercise of power, the use of force and the preservation of the state. This article examines to what extent this logic helps explain crises of legitimacy, political violence and unconstitutional changes of government observed in Africa. It argues that lasting social cohesion requires an articulation of political effectiveness, legitimacy, law and recognition of the social body.

Keywords : Contemporary Africa; Legitimacy; Machiavelli; Political power; Social cohesion; Violence.

Introduction

Le pouvoir politique constitue l'un des principes fondamentaux de l'organisation de la vie collective. Il vise à instituer un ordre commun, à réguler les conflits et à garantir les conditions de la coexistence sociale. Toutefois, l'exercice du pouvoir ne se déploie pas en dehors des rapports de force : la contrainte, la force et, dans certaines circonstances, la violence peuvent être mobilisées par les gouvernants pour préserver l'ordre politique ou assurer la conservation de l'État. Cette tension soulève une question classique de la philosophie politique : la violence constitue-t-elle une condition de conservation du pouvoir ou représente-t-elle, au contraire, une menace pour la cohésion du corps politique ?

Cette interrogation trouve dans la pensée de Nicolas Machiavel un point d'appui particulièrement fécond. En rupture avec une conception normative de la politique fondée exclusivement sur les exigences morales du bon gouvernement, Machiavel s'attache à décrire la réalité effective des rapports politiques. Dans *Le Prince* comme dans les *Discours sur la première décade de Tite-Live* et *L'Art de la guerre*, le pouvoir apparaît confronté à la conflictualité, à l'instabilité et à la nécessité de conserver l'État. La force peut alors constituer une ressource politique, notamment lorsque l'ordre existant est menacé. Mais la pensée machiavélienne ne saurait être réduite à une apologie de la violence : la conservation du pouvoir suppose également la capacité du gouvernant à comprendre les passions, les intérêts et les divisions qui traversent la communauté politique, ainsi qu'à rechercher les conditions permettant de préserver l'unité du corps politique.

La pertinence de cette problématique apparaît avec une particulière acuité dans l'Afrique contemporaine. Plusieurs États africains connaissent des crises de légitimité, des violences politiques, des conflits armés, des contestations populaires et des changements anticonstitutionnels de gouvernement. Ces transformations interrogent la capacité des institutions à assurer simultanément l'autorité politique, la stabilité de l'État et la cohésion sociale. Les coups d'État intervenus dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel illustrent une situation paradoxale : la rupture

de l'ordre constitutionnel peut être justifiée par la dénonciation de l'inefficacité, de la corruption ou de l'illégitimité du pouvoir en place, tandis que les nouveaux pouvoirs peuvent à leur tour recourir à des mécanismes coercitifs pour consolider leur autorité.

L'intérêt sociopolitique du sujet tient à la nécessité de comprendre si la force peut réellement produire un ordre social durable : elle permet certes de neutraliser momentanément une opposition, mais, érigée en mode privilégié de gouvernement, elle risque d'engendrer la peur, la défiance et la fragmentation du corps social, la cohésion sociale supposant davantage qu'une simple soumission à l'autorité. L'intérêt scientifique de l'étude réside quant à lui dans la possibilité de confronter la pensée machiavélienne aux grandes théories modernes du pouvoir ainsi qu'aux travaux consacrés aux configurations politiques africaines, qui permettent d'interroger les formes historiques de construction de l'État et les conditions de production du lien social en Afrique.

Le présent article se propose dès lors d'analyser l'articulation entre pouvoir, violence et cohésion sociale en Afrique contemporaine au regard de la pensée machiavélienne. La question centrale est la suivante : Dans quelle mesure la conception machiavélienne du pouvoir, de la force et de la conservation de l'État permet-elle de comprendre les rapports entre violence politique et cohésion sociale dans l'Afrique contemporaine ? Cette interrogation centrale appelle la formulation de trois questions spécifiques. Comment la pensée machiavélienne permet-elle de penser l'articulation entre conflit, force et conservation de l'État ? Dans quelle mesure la conservation du pouvoir par la seule force suffit-elle à produire une cohésion sociale durable, ou se heurte-t-elle aux exigences de la légitimité ? À quelles conditions l'exercice du pouvoir, dans le contexte africain contemporain, peut-il dépasser la simple conservation de l'ordre pour contribuer véritablement à la cohésion sociale ?

L'hypothèse générale défendue est que la pensée machiavélienne permet de reconnaître à la force une fonction politique dans la conservation de l'État, sans pour autant faire de la violence le fondement suffisant de la cohésion sociale : la stabilité politique durable suppose que l'efficacité du pouvoir soit articulée à une forme de

légitimité, à l'institutionnalisation du conflit et à la capacité de produire un ordre auquel le corps social peut adhérer. À cette hypothèse générale répondent trois hypothèses spécifiques, correspondant aux trois questions énoncées : la pensée machiavélienne conçoit le pouvoir comme une réalité conflictuelle où la force constitue une ressource nécessaire, mais strictement instrumentale, à la conservation de l'État ; la conservation du pouvoir par la seule force ne suffit pas à produire la cohésion sociale, celle-ci exigeant la légitimité, l'institutionnalisation du conflit et le consentement des gouvernés ; enfin, en Afrique contemporaine, la stabilité politique durable suppose l'articulation entre l'efficacité du pouvoir, la légitimité des institutions et la reconnaissance du corps social, par-delà la seule conservation par la contrainte.

Sur le plan méthodologique, l'analyse procède par une démarche à la fois herméneutique et analytique : herméneutique, en ce qu'elle interprète les textes machiavéliens et leurs prolongements théoriques pour en dégager la portée conceptuelle ; analytique, en ce qu'elle confronte cette conceptualisation aux réalités sociopolitiques observables de l'Afrique contemporaine. Pour examiner l'hypothèse ainsi formulée, l'analyse montrera d'abord comment la pensée machiavélienne permet de penser le rapport entre pouvoir, conflit et violence dans la conservation de l'État. Elle examinera ensuite la pertinence de cette grille de lecture face aux limites de la seule conservation par la force, en interrogeant les rapports entre pouvoir, légitimité et conflit. Elle déterminera enfin les conditions dans lesquelles l'exercice du pouvoir peut, dans le contexte africain contemporain, dépasser la simple conservation de l'ordre pour contribuer véritablement à la cohésion sociale.

1- La pensée machiavélienne du pouvoir : conflit, force et conservation de l'État

Penser le rapport entre pouvoir, violence et cohésion sociale en Afrique contemporaine suppose de revenir aux fondements philosophiques du pouvoir politique et à la place qu'y occupe la force. La pensée de Nicolas Machiavel constitue à cet égard un point de départ fécond : elle rompt avec une représentation idéaliste de

la politique qui dissocierait l'exercice du pouvoir des rapports de force traversant toute communauté humaine. Dans *Le Prince*, les *Discours sur la première décade de Tite-Live* et *L'Art de la guerre*, Machiavel pense la politique à partir de sa réalité effective, marquée par les intérêts, les passions et les divisions.

Cette conception ne signifie pas pour autant que Machiavel réduise la politique à la violence : la force demeure pour lui une ressource dont l'efficacité dépend de son usage, de sa mesure et de sa finalité. Le problème n'est donc pas de savoir si le pouvoir peut y recourir, mais de déterminer dans quelles conditions elle peut servir la conservation de l'État sans détruire les conditions sociales de sa stabilité.

1-1- Le pouvoir politique comme réalité conflictuelle

L'une des contributions majeures de Machiavel à la philosophie politique réside dans sa volonté de penser la politique à partir de la réalité effective des rapports humains. Le pouvoir ne s'exerce pas dans une société parfaitement harmonieuse : la cité est traversée par des divisions, des intérêts divergents et des rapports de force. Dans *Le Prince*, Machiavel distingue deux catégories fondamentales qui structurent la vie politique : les grands, qui désirent commander et dominer, et le peuple, qui désire avant tout ne pas être commandé ni opprimé (N. Machiavel, 1980).

Le conflit n'est donc pas une anomalie de la vie politique, mais une donnée fondamentale de l'existence collective. Dans les *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Machiavel accorde une importance particulière aux conflits entre le peuple et les grands dans la République romaine ; loin de considérer systématiquement les dissensions civiles comme une menace pour la liberté, il montre qu'elles peuvent contribuer à la production d'institutions permettant de contenir les ambitions des différents groupes et de préserver la liberté politique (N. Machiavel, 2004).

Cette lecture peut être rapprochée de la conception aristotélicienne de la cité, constituée d'une pluralité d'individus et de groupes appelés à une communauté de vie et de finalité (Aristote, 1990). Mais Machiavel radicalise la dimension conflictuelle de cette communauté : là où la tradition classique recherche les conditions d'un bien

commun réunissant les citoyens, il insiste sur les divisions concrètes qui structurent la cité et sur la nécessité, pour les institutions, de composer avec elles. Cette perspective trouve un écho chez Claude Lefort, pour qui la démocratie moderne repose non sur la suppression des divisions sociales mais sur leur reconnaissance et leur institutionnalisation, le pouvoir démocratique demeurant un espace vacant que nul ne peut durablement occuper (C. Lefort, 1986). La réflexion machiavélienne sur les conflits entre les grands et le peuple préfigure ainsi l'idée d'un conflit institutionnellement régulé, propre à préserver la liberté plutôt qu'à détruire la communauté. Une question demeure : Qu'est-ce qui empêche alors le conflit de dégénérer en violence destructrice ? C'est ici qu'intervient la question de la force.

1-2- La force et la violence dans l'exercice du pouvoir

La pensée machiavélienne est souvent associée à une conception réaliste du pouvoir dans laquelle la force occupe une place déterminante. La réduire à une justification de la violence méconnaîtrait cependant sa logique générale : la force n'est pas chez Machiavel une fin en soi, mais un moyen dont la valeur dépend de son usage et de sa capacité à servir la conservation de l'État. Sa réflexion sur l'usage mesuré de la cruauté n'est pas une célébration de la brutalité mais l'expression d'une conception instrumentale de la force : la contrainte, lorsqu'elle est nécessaire, doit rester limitée, orientée vers une fin politique déterminée, et ne jamais se transformer en violence permanente (N. Machiavel, 1980). Machiavel insiste d'ailleurs sur la nécessité, pour le prince, d'éviter la haine et le mépris de ses sujets : le maintien du pouvoir suppose donc autre chose que la seule capacité de contraindre.

Cette approche peut être éclairée par la distinction que fait Max Weber entre puissance et domination : la première désigne la possibilité d'imposer sa volonté même contre des résistances, la seconde une probabilité d'obtenir obéissance à un commandement déterminé, l'État moderne revendiquant en outre le monopole de la violence physique légitime (M. Weber, 1959). La force ne devient donc politiquement stabilisatrice qu'à travers une forme de légitimité et d'institutionnalisation. Hobbes permet d'approfondir la question : dans le *Léviathan*,

la violence potentielle qui caractérise l'état de nature justifie l'institution d'un pouvoir souverain assez puissant pour garantir la sécurité collective (T. Hobbes, 2000). Comme chez Machiavel, cette puissance souveraine ne trouve son sens que dans la production d'un ordre politique, dont elle vise à empêcher la dissolution.

La distinction d'Hannah Arendt entre pouvoir et violence révèle cependant une limite de toute conception purement instrumentale de la force : le pouvoir naît, pour elle, de la capacité des individus à agir ensemble, tandis que la violence, de nature instrumentale, peut détruire le pouvoir sans pouvoir le produire durablement (H. Arendt, 1972). La capacité de contraindre n'est donc pas identique à celle de gouverner. Machiavel ne saurait ainsi être réduit à un penseur qui identifierait le pouvoir à la violence : sa pensée envisage celle-ci comme une possibilité inscrite dans les rapports politiques, dont l'usage doit rester subordonné à la conservation de l'État, en combinaison avec la prudence et les institutions. Dans *L'Art de la guerre*, il montre d'ailleurs l'importance d'une force militaire organisée, liée aux intérêts de la communauté plutôt que réduite à un instrument personnel du prince (N. Machiavel, 2007).

Foucault prolonge cette analyse en montrant que le pouvoir ne se réduit pas à la violence physique : il se déploie aussi à travers des dispositifs disciplinaires qui produisent l'obéissance par la surveillance et la normalisation (M. Foucault, 1975 ; 1997). Encore faut-il préciser au service de quoi la force, en tant qu'instrument, doit être utilisée : chez Machiavel, la réponse renvoie fondamentalement à la conservation de l'État.

1-3- Conservation de l'État et recherche de l'ordre politique

La conservation de l'État constitue l'un des principes structurants de la pensée machiavélique. Le prince doit être en mesure d'adapter son comportement aux circonstances et de mobiliser, lorsque cela est nécessaire, aussi bien la loi que la force (N. Machiavel, 1980). Cette exigence explique la place accordée par Machiavel à la *virtù*, entendue comme capacité politique à affronter les circonstances, à saisir les occasions et à maîtriser autant que possible les effets de la *fortuna*.

Toutefois, la conservation de l'État ne doit pas être confondue avec la conservation personnelle du gouvernant. Dans les *Discours*, Machiavel accorde une place considérable aux institutions républicaines, aux lois et à la participation civique (N. Machiavel, 2004) : l'État durable est celui dont les institutions sont assez fortes pour survivre aux individus qui exercent temporairement le pouvoir, tandis qu'une communauté dépendant exclusivement de la volonté d'un gouvernant demeure vulnérable à la *fortuna* et aux conflits de succession.

Cette question rejoint la réflexion de Rousseau sur la différence entre force et droit : dans *Du contrat social*, l'obéissance obtenue par la force ne peut être assimilée à une véritable obligation politique (J-J. Rousseau, 2001). Weber apporte un éclairage complémentaire en indiquant que la domination politique implique une croyance en la légitimité de l'ordre établi (M. Weber, 1959) ; or une telle croyance ne se décrète pas, elle se construit dans la durée, par des institutions capables de traverser les changements de gouvernants. C'est pourquoi la peur, si elle peut retarder la désobéissance, ne fonde jamais à elle seule une communauté politique stable, ce que confirme Arendt en rattachant la stabilité du pouvoir à un soutien collectif que la seule contrainte est impuissante à produire (H. Arendt, 1972).

La pensée de Carl Schmitt introduit une autre dimension : en faisant de la décision souveraine et de la distinction ami/ennemi des éléments structurants du politique, Schmitt souligne la possibilité d'une intensification du conflit jusqu'à la confrontation existentielle (C. Schmitt, 1992), qu'Agamben prolonge à travers la notion d'état d'exception, où le pouvoir souverain peut suspendre temporairement l'ordre juridique au nom de sa propre sauvegarde (G. Agamben, 1997).

Trois propositions se dégagent de cette première analyse. Le conflit est constitutif de la vie politique : la cité n'est pas un espace naturellement harmonieux et le pouvoir doit composer avec la pluralité des intérêts. La force constitue une ressource du pouvoir, mais elle n'est politiquement efficace que maîtrisée, orientée et subordonnée à une finalité politique. Enfin, la conservation de l'État ne peut être durablement assurée par la seule violence : elle exige des institutions, une capacité

de régulation des conflits et une certaine reconnaissance de l'autorité politique. Une interrogation demeure ouverte : la conservation de l'ordre politique par la force peut-elle réellement produire de la cohésion sociale ? C'est cette tension qu'il convient désormais d'examiner.

2- De la conservation du pouvoir à la cohésion sociale : les limites de la violence politique

La première partie a montré que, chez Machiavel, le pouvoir politique ne peut être pensé indépendamment du conflit, des rapports de force et de la nécessité de préserver l'État. La force peut, dans certaines circonstances, constituer une ressource indispensable à la conservation du pouvoir ; mais cette fonction instrumentale ne signifie pas qu'elle puisse, à elle seule, assurer la stabilité durable du corps politique. Conserver un pouvoir et assurer la cohésion d'une société renvoient à deux exigences différentes : l'une concerne la capacité de gouverner et de se maintenir, l'autre suppose un lien politique assez solide pour permettre aux membres d'une communauté de vivre ensemble malgré leurs divergences.

2-1- Pouvoir, légitimité et consentement

Gouverner ne consiste pas seulement à disposer des moyens matériels permettant d'imposer une décision, mais aussi à faire reconnaître celle-ci comme relevant d'une autorité acceptable : la puissance de contraindre et la capacité de faire obéir ne sont donc pas nécessairement synonymes de légitimité. Machiavel lui-même accorde une grande importance à la nécessité, pour le gouvernant, d'éviter la haine et le mépris de ses sujets (N. Machiavel, 1980) : le prince peut être craint, mais doit éviter de devenir haï, la peur pouvant contribuer à l'obéissance là où la haine risque de transformer les gouvernés en adversaires déterminés.

Cette même exigence trouve un écho chez John Locke, pour qui le pouvoir politique se justifie par la protection des droits et le consentement des gouvernés (J. Locke, 1994), et de Rousseau, qui radicalise cette exigence : la force ne peut à elle

seule fonder le droit, et qui obéit uniquement par contrainte ne manifeste pas une véritable obligation politique (J-J. Rousseau, 2001).

Max Weber distingue utilement la puissance, possibilité d'imposer sa volonté, de la domination, qui implique une probabilité d'obtenir obéissance et suppose une croyance en la légitimité de l'ordre établi (M. Weber, 1959). Arendt va plus loin en distinguant radicalement le pouvoir, né de la capacité des hommes à agir ensemble, de la violence, de nature purement instrumentale (H. Arendt, 1972) : un régime peut ainsi disposer d'une forte capacité de coercition tout en étant privé d'un véritable pouvoir fondé sur l'adhésion. Éclairée par Locke, Rousseau, Weber et Arendt, l'analyse de Machiavel conduit ainsi à distinguer trois niveaux, la puissance de contraindre, l'autorité de gouverner et la légitimité de l'ordre politique, dont la confusion peut faire croire, à tort, qu'un pouvoir fort est nécessairement un pouvoir stable.

2-2- Le conflit comme menace et comme condition de la vie politique

La cohésion sociale est souvent associée à l'idée d'unité et de consensus, au risque de traiter tout conflit comme une pathologie sociale. Or la pensée de Machiavel invite à remettre en question cette représentation : dans les *Discours*, les troubles opposant le peuple et les grands ne sont pas seulement des manifestations de désordre, mais aussi des mécanismes faisant émerger des institutions protectrices de la liberté (N. Machiavel, 2004). Il convient donc de distinguer cohésion sociale et uniformité sociale : une société cohésive n'est pas une société sans désaccords, mais une société capable de supporter ses divisions sans que celles-ci ne détruisent le lien politique.

Cette perspective rejoint Claude Lefort, pour qui le conflit ne peut être définitivement supprimé dans une société démocratique, celle-ci étant elle-même divisée et le pouvoir ne pouvant être durablement approprié par un groupe particulier (C. Lefort, 1986). Habermas éclaire aussi cette transformation du conflit : la légitimité démocratique repose sur des procédures permettant aux citoyens de participer à la formation de la volonté politique (J. Habermas, 1997) ; le désaccord n'est pas éliminé mais transformé en confrontation argumentative. La violence apparaît en revanche

comme l'une des formes les plus problématiques du conflit lorsqu'elle détruit ces espaces institutionnels, comme le montre Carl Schmitt à propos de la distinction ami/ennemi, dont l'intensification peut rendre l'existence même de l'adversaire menaçante pour la communauté (C. Schmitt, 1992). La cohésion sociale ne signifie donc pas l'absence de conflit, mais la capacité d'une communauté politique à le transformer en rapports institutionnels régulés.

2-3- La violence comme facteur de fragmentation du corps social

La violence politique devient particulièrement problématique lorsqu'elle cesse d'être un instrument exceptionnel pour devenir une modalité ordinaire du gouvernement. Selon la distinction arendtienne, elle tend à apparaître lorsque le pouvoir est affaibli ou menacé : plus un régime dépend de la coercition, plus il révèle la fragilité de son soutien politique, la violence devenant alors le symptôme d'un déficit de pouvoir plutôt que la preuve de sa solidité (H. Arendt, 1972).

Agamben radicalise cette interrogation à travers la notion d'état d'exception : lorsque le pouvoir suspend temporairement les garanties ordinaires du droit au nom de la sauvegarde de l'ordre politique, l'exception risque de devenir un mode permanent de gouvernement (G. Agamben, 1997), la frontière entre protection de l'ordre et destruction de celui-ci devenant incertaine (C. Schmitt, 1992). Cette problématique importe particulièrement aux sociétés confrontées à des crises sécuritaires : lorsque les populations associent durablement l'État à la répression, la relation de confiance indispensable aux institutions se détériore, et la violence en vient à représenter l'État comme une force hostile aux intérêts de la collectivité.

La cohésion sociale s'en trouve fragilisée à plusieurs niveaux : la violence peut polariser les groupes sociaux et politiques, renforcer la défiance envers les institutions et favoriser sa propre reproduction par les groupes qui cherchent à se protéger ou à contester le pouvoir, créant un cercle où la coercition engendre la résistance et où celle-ci justifie une nouvelle coercition. Rawls permet ici d'introduire la question de la justice politique : une société ne peut être durablement stable si ses membres jugent ses institutions profondément injustes, la stabilité véritable reposant sur une

conception de la justice politiquement acceptable (J. Rawls, 1995) ; Habermas, de son côté, insiste sur le rôle de la délibération et de la légitimité procédurale (J. Habermas, 1997).

Ces analyses convergent vers un même constat : la contrainte peut produire un ordre apparent, non l'adhésion de ceux qui le subissent. Reste à éprouver cette tension entre efficacité coercitive et adhésion politique au contact des sociétés africaines contemporaines.

3- Pouvoir, violence et cohésion sociale dans l'Afrique contemporaine : actualité et limites de la pensée machiavélienne

L'analyse précédente a établi que la pensée machiavélienne offre une conception réaliste du pouvoir, fondée sur la prise en compte du conflit, des rapports de force et de la nécessité de conserver l'État, sans que la force puisse être confondue avec le pouvoir légitime ni avec la cohésion sociale. Il ne s'agit pas d'affirmer que les sociétés africaines reproduiraient les situations observées par Machiavel dans l'Italie de la Renaissance, une telle lecture serait réductrice, mais de déterminer ce que ses catégories de pouvoir, de conflit, de force et de conservation de l'État permettent de comprendre des transformations contemporaines du politique en Afrique.

3-1- Les crises de l'État et de la légitimité politique en Afrique contemporaine

L'une des difficultés majeures auxquelles sont confrontés plusieurs États africains réside dans la fragilisation du rapport entre institutions politiques et populations : l'existence formelle d'un État ne garantit pas l'effectivité de son autorité ni l'adhésion des citoyens à l'ordre institutionnel. Jean-François Bayart aborde cette question en insistant sur les modalités concrètes de formation et d'exercice du pouvoir en Afrique. Dans *L'État en Afrique. La politique du ventre*, l'État apparaît comme un espace de compétition et d'appropriation des ressources, où logiques politiques, sociales et économiques s'imbriquent étroitement (J-F. Bayart, 1989). Cette problématique rejoint, sous un autre angle, Achille Mbembe, qui examine dans *De la postcolonie* les formes de pouvoir et de domination propres aux sociétés africaines

postcoloniales et la complexité des relations entre pouvoir, autorité, violence et société (A. Mbembe, 2000).

Pour Machiavel, un État ne se maintient pas par le seul appareil institutionnel : le gouvernant doit comprendre les rapports de force qui structurent la société, et un pouvoir qui ignore les aspirations du peuple ou accumule contre lui des causes de mécontentement compromet sa propre stabilité (N. Machiavel, 1980). Il existe ainsi une différence entre être au pouvoir et être reconnu comme pouvoir légitime, distinction renforcée par Weber, pour qui la domination durable suppose une croyance en la légitimité de l'ordre établi (M. Weber, 1959). Lorsque certaines catégories de la population estiment que les institutions ne représentent plus leurs intérêts, la communauté politique risque de se fragmenter, les appartenances sociales, régionales, ethniques ou politiques devenant des ressources de contestation. C'est ici que la réflexion de Lefort conserve toute sa pertinence : une société démocratique ne peut prétendre supprimer les divisions qui la traversent, mais doit organiser leur expression dans des institutions permettant la confrontation sans destruction du lien politique (C. Lefort, 1986).

Cette exigence rejoint Paulin Hountondji et Ébénézer Njoh-Mouellé, qui invitent à penser les conditions d'une autonomie intellectuelle et politique africaine à partir des expériences propres aux sociétés africaines (P. Hountondji, 1976 ; E. Njoh-Mouellé, 1976). Les travaux de Brou Dieudonné Koffi sur la cohésion sociale chez Érasme et Machiavel prolongent cette perspective : la cohésion ne se réduit pas à l'absence de conflits, elle suppose une organisation politique capable de prévenir la désagrégation du corps social (B.D. Koffi, 2016). L'intérêt de Machiavel pour la stabilité des institutions et la régulation des divisions sociales apparaît ainsi particulièrement pertinent pour analyser les sociétés africaines contemporaines, où les crises de légitimité peuvent se lire comme des crises du rapport entre pouvoir et société, ce qui donne aux changements anticonstitutionnels de gouvernement une importance particulière.

3-2- Coups d'État, violence politique et recherche d'un nouvel ordre

Les changements anticonstitutionnels de gouvernement constituent l'une des manifestations les plus visibles des crises contemporaines du pouvoir en Afrique. Leur résurgence, notamment en Afrique de l'Ouest et au Sahel, révèle une situation paradoxale : des gouvernements issus de processus constitutionnels sont renversés par la force au nom de leur inefficacité, de leur corruption ou de leur éloignement des aspirations populaires, tandis que les nouveaux pouvoirs se heurtent à leur tour au problème de leur propre légitimité.

Dans une perspective machiavélienne, le coup d'État peut s'analyser comme une opération de conquête du pouvoir, mais cette conquête n'est que la première étape du problème politique : comment conserver le pouvoir une fois conquis ? Qu'elle résulte de circonstances exceptionnelles, de la force ou de l'habileté politique, sa conservation exige un ordre suffisamment stable : le nouveau pouvoir doit éviter de susciter une opposition généralisée, créer des institutions et obtenir un certain degré d'adhésion de la population (N. Machiavel, 1980). La force peut permettre de prendre le pouvoir ; elle ne suffit pas à démontrer qu'il est juste, légitime ou capable de produire la cohésion sociale.

Un pouvoir issu de la force peut être tenté de maintenir son autorité par la coercition, traitant toute opposition comme une menace ; une telle logique risque de reproduire le problème qu'elle prétend résoudre. Arendt permet de comprendre cette contradiction : la violence peut détruire un pouvoir existant sans pouvoir produire à elle seule le pouvoir politique entendu comme capacité d'agir ensemble (H. Arendt, 1972) ; renverser un gouvernement ne crée pas encore une nouvelle communauté politique. Les changements anticonstitutionnels doivent ainsi être compris comme les symptômes d'une crise plus large de la légitimité politique : la force peut renverser un pouvoir, elle ne résout pas pour autant les causes sociales et politiques de la crise.

3-3- Vers une articulation entre efficacité du pouvoir, légitimité et cohésion sociale

L'analyse des crises politiques africaines conduit à une conclusion importante : ni l'ordre institutionnel formel ni la force ne suffisent à assurer durablement la cohésion sociale. La stabilité politique exige une articulation entre capacité effective de gouverner, légitimité des institutions et reconnaissance des citoyens comme membres d'une même communauté. Machiavel rappelle une vérité fondamentale : aucun pouvoir ne peut ignorer les rapports de force, et un État incapable de se défendre risque de se désagréger ; mais sa pensée montre aussi qu'une autorité ne se maintient pas par la seule figure du gouvernant, quelle que soit sa poigne, si elle ne s'accompagne d'institutions capables de lui survivre (N. Machiavel, 1980 ; 2004).

Quatre conditions se dégagent ainsi d'une cohésion durable : des institutions capables de transformer le conflit en confrontation politique réglée, la démocratie ne supprimant pas les divisions mais les rendant compatibles avec la coexistence (C. Lefort, 1986 ; J. Habermas, 1997) ; le droit, qui doit soumettre le pouvoir à des règles limitant l'arbitraire, la stabilité démocratique supposant que les citoyens reconnaissent ses institutions comme politiquement acceptables (J. Rawls, 1995) ; la reconnaissance politique, car une société ne peut rester cohésive si certaines catégories de citoyens se sentent exclues du processus politique, exigence que rejoignent plusieurs penseurs africains soucieux de repenser l'autonomie, la citoyenneté et l'organisation sociale à partir des réalités africaines (P. Hountondji, 1976 ; E. Njoh-Mouellé, 1976 ; A. Mbembe, 2000) ; enfin la capacité à répondre aux besoins matériels et sécuritaires de la population, la confiance institutionnelle se fragilisant dès que l'État est perçu comme un instrument d'enrichissement d'une minorité plutôt qu'une institution au service du bien commun (J-F. Bayart, 1989).

La véritable actualisation de Machiavel consiste ainsi moins à reproduire ses solutions qu'à conserver sa méthode : partir de la réalité politique, reconnaître les conflits, identifier les rapports de force et rechercher les conditions concrètes de la stabilité de l'État. Dans l'Afrique contemporaine, cette méthode conduit à considérer que la stabilité ne peut être durable si elle repose sur la seule coercition ; elle doit

s'appuyer sur des institutions capables d'intégrer le conflit, sur une autorité reconnue, sur le droit et sur une participation réelle des citoyens à la vie politique. La cohésion sociale apparaît alors non comme la disparition des différences, mais comme la capacité de la communauté politique à les organiser sans qu'elles conduisent à la violence généralisée ou à la désintégration de l'État, ce qui rejoint la leçon des *Discours* : un État solide n'est pas celui qui élimine toutes les tensions, mais celui qui possède des institutions capables de les contenir et de les orienter vers la préservation de la liberté et du bien commun (N. Machiavel, 2004).

Conclusion

Au terme de cette réflexion consacrée à l'articulation entre pouvoir, violence et cohésion sociale en Afrique contemporaine au regard de la pensée machiavélique, il apparaît que ces trois dimensions entretiennent des rapports étroits, complexes et profondément ambivalents. La pensée de Nicolas Machiavel a constitué le principal point d'appui de cette analyse : en rompant avec une conception idéaliste de la politique, elle ramène l'analyse à la réalité effective du pouvoir, aux passions humaines et à la conflictualité, tout en montrant que la force, si elle peut servir la conquête, la défense ou la conservation de l'État (N. Machiavel, 1980 ; 2004), n'est jamais une fin en soi. Confrontée à Hobbes, Locke, Rousseau, Weber et Arendt, cette lecture confirme qu'une puissance ne fonde pas, à elle seule, la légitimité (T. Hobbes, 2000 ; J. Locke, 1994 ; J-J. Rousseau, 2001 ; M. Weber, 1959 ; H. Arendt, 1972), tandis que Foucault, Schmitt et Agamben rappellent le risque, pour tout pouvoir, de voir l'exception devenir un mode ordinaire de gouvernement (M. Foucault, 1975 ; C. Schmitt, 1992 ; G. Agamben, 1997).

L'examen du contexte africain contemporain confirme cette tension. Les travaux de Bayart et de Mbembe montrent que les rapports de pouvoir en Afrique s'enracinent dans des trajectoires historiques de l'État et des logiques d'appropriation des ressources (J-F. Bayart, 1989 ; A. Mbembe, 2000) ; les changements anticonstitutionnels de gouvernement, en particulier, révèlent une crise de confiance

envers certaines institutions, sans que la réussite d'un renversement ne constitue jamais, en elle-même, la preuve de la légitimité du nouveau pouvoir. Le principal enseignement de cette recherche tient ainsi en une distinction : la cohésion sociale ne peut être assimilée au silence des oppositions ni à la soumission des citoyens à l'autorité ; elle est la capacité d'une société à transformer ses conflits en confrontation politique régulée, à garantir les droits de ses membres et à maintenir un espace commun de reconnaissance, comme le suggèrent Lefort, Habermas et Rawls (C. Lefort, 1986 ; J. Habermas, 1997 ; J. Rawls, 1995).

L'analyse conduit ainsi à rejeter deux conceptions réductrices, celle d'une stabilité obtenue par la seule force et celle qui verrait dans toute contrainte une atteinte à la légitimité : entre ces positions, la pensée machiavélienne invite à une approche réaliste, où la capacité coercitive de l'État s'inscrit dans un cadre institutionnel et juridique qui lui donne sa finalité politique légitime. Le pouvoir peut recourir à la violence pour se conserver, mais il ne peut durablement fonder sur elle la cohésion sociale : celle-ci exige que les citoyens ne soient pas seulement soumis à l'État, mais qu'ils puissent s'y reconnaître, y participer et en considérer l'autorité comme légitime. L'enjeu majeur de l'Afrique contemporaine n'est donc pas simplement de construire des pouvoirs capables de s'imposer, mais des États capables de transformer la conflictualité sociale en dynamique politique et l'ordre imposé en ordre légitime. Reste alors ouverte une interrogation qui prolonge cette réflexion : les processus de transition politique actuellement à l'œuvre dans plusieurs États africains sauront-ils convertir la conquête du pouvoir en une autorité durablement reconnue par les corps sociaux qu'ils prétendent gouverner ?

Références bibliographiques

AGAMBEN Giorgio, 1997, *Homo sacer I. Le pouvoir souverain et la vie nue*, trad. Marilène Raiola, Paris, Éditions du Seuil.

ARENDT Hannah, 1972, *Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine*, Paris, Calmann-Lévy.

ARISTOTE, 1990, *Les Politiques*, trad. Pierre Pellegrin, Paris, GF Flammarion.

- BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT Michel, 1997, *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France (1975-1976)*, Paris, Gallimard/Seuil.
- HABERMAS Jürgen, 1997, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard.
- HOBBS Thomas, 2000, *Léviathan*, trad. Gérard Mairet, Paris, Gallimard.
- HOUNTONDI Paulin J., 1976, *Sur la « philosophie africaine ». Critique de l'ethnophilosophie*, Paris, François Maspero.
- KOFFI Brou Dieudonné, 2016, *La cohésion sociale chez Érasme et Machiavel : quels enjeux pour les sociétés contemporaines ?*, thèse unique de doctorat en philosophie, spécialité philosophie politique et sociale, soutenue le 24 mai 2016, Bouaké, Université Alassane Ouattara, UFR Communication, Milieu et Société, Département de Philosophie.
- LEFORT Claude, 1986, *Essais sur le politique : XIXe-XXe siècles*, Paris, Seuil.
- LOCKE John, 1994, *Second traité du gouvernement civil*, Paris, Vrin.
- MACHIABEL Nicolas, 1980, *Le Prince*, trad. Yves Lévy, Paris, Flammarion.
- MACHIABEL Nicolas, 2004, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, trad. Alessandro Fontana et Xavier Tabet, Paris, Gallimard.
- MACHIABEL Nicolas, 2007, *L'Art de la guerre*, trad. Jean-Yves Boriaud, Paris, Flammarion.
- MBEMBE Achille, 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.
- NJOH-MOUELLÉ Ébénézer, 1976, *Jalons II. L'Africanisme aujourd'hui*, Yaoundé, Éditions CLE.
- RAWLS John, 1995, *Libéralisme politique*, Paris, Presses universitaires de France.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 2001, *Du contrat social*, Paris, Flammarion.
- SCHMITT Carl, 1992, *La Notion de politique*, trad. Marie-Louise Steinhauser, Paris, Flammarion.
- WEBER Max, 1959, *Le Savant et le Politique*, trad. Julien Freund, Paris, Plon.